FORMULAIRE D'ABONNEMENT SPÉCIFIQUE soumis à d'autres justificatifs

LIGNES D'AZUR
Nice Côte d'Azur en toute liberté

	Abonnement annuel	Abonnement mensuel	Multi voyages (de 1 à 100 voyages)	Frais de gestion
Étudiants ou apprentis 26 ans et +	180 € 10X	22,50 €	à partir de 1,70 € e	12 € (1 € pour le mensuel)
65 ans et +	0 €	-	-	15 €
Social	180 € 10X	22,50 €	à partir de 1,70 € e	12 € (1 € pour le mensuel)
Aveugle civil, invalide civil ou du travail, mutilé de guerre	0 €	-	-	15 €
Accompagnant PMR	0 €	-	-	15 €
Ancien combattant	0 €	-	-	15 €

10X Disponible par prélèvement en 10 fois sans frais e Disponible sur la e-boutique i Frais de support de 2 € non remboursable

Pièces à fournir

Documents obligatoires

- Pièce d'identité en cours de validité pour une création (original).
- 1 photo d'identité récente à visage découvert et de face (pour une création).
- RIB (en cas de prélèvement).
- Ma Carte Lignes d'Azur actuelle.

Documents complémentaires

Étudiants de + de 26 ans :

- Carte étudiante en cours de validité (original) ou certificat de scolarité en cours de validité.

Apprentis de + de 26 ans :

- Contrat d'apprentissage en cours de validité (original).

Documents complémentaires

65 ans et + :

- Le dernier avis ou justificatif d'impôt sur le revenu (original) mentionnant une adresse sur le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Social :

Bénéficiaire de la CSS complémentaire :

- Attestation Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou carte d'AME délivrée par la CPAM et en cours de validité.

Demandeur d'emploi :

- Avis de situation délivré par France Travail de moins de 3 mois (original).

Aveugle civil :

- Attestation de domicile Métropole Nice Côte d'Azur (original de moins de 3 mois).
- Certificat médical attestant une cécité pratique de 100% et la nécessité de l'aide d'une tierce personne ou la carte « Canne Blanche » (original).
- Pour un renouvellement : Carte Lignes d'Azur + Carte accompagnant PMR.

Invalide civil ou du travail non imposable :

- Le dernier avis ou justificatif d'impôt sur les revenus (original) mentionnant une adresse sur le périmètre de la Métropole Nice Côte d'Azur et un montant de l'impôt ayant une valeur négative ou « non imposable ».
- Carte d'invalide du travail (photocopie) ou carte d'invalide civil 80% d'invalidité (original).

Mutilé de guerre :

- Attestation de domicile Métropole Nice Côte d'Azur (original mentionnant une adresse).
- Carte de mutilé de guerre 75% d'invalidité (original).
- Pour un renouvellement : Carte Lignes d'Azur + Carte accompagnant PMR.

Ancien combattant :

- Carte d'ancien combattant * (original).
- Attestation de domicile Métropole Nice Côte d'Azur (original de moins de 3 mois mentionnant une adresse).

* à fournir uniquement pour la création de la carte

Conditions générales du paiement en 10 fois sans frais

Le signataire du mandat de prélèvement SEPA s'engage à approvisionner son compte bancaire pour une durée de 9 prélèvements mensuels. En cas de rejet de l'établissement teneur du compte, le signataire sera redevable du ou des mois non prélevé(s) ainsi que des frais de traitement du ou des rejet(s) à hauteur de 15 € par rejet et de l'abonnement ainsi que les échéances seront suspendus jusqu'à la régularisation.

La première mensualité et les frais de dossier doivent être payés au comptant le jour de la souscription ou du renouvellement de l'abonnement. Les 9 autres mensualités seront ensuite prélevées aux alentours du 5 de chaque mois.

> Modification du compte bancaire : Le signataire du mandat de prélèvement est tenu d'avertir Lignes d'Azur de tout changement concernant sa domiciliation bancaire avant le 12 du mois pour un effet à la date du prélèvement suivant. Toutes les dispositions doivent être mises en oeuvre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des échéances prévues Un changement de signataire du mandat SEPA n'est pas autorisé pour un abonnement en cours de validité.

> En cas de changement d'adresse postale, vous devez en informer Lignes d'Azur.

> Les modalités applicables sont définies dans les Conditions Générales de Vente (CGV).

Bénéficiaire de la Carte

Mme ☐ M. ☐

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

E-mail

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées du payeur (si différent du bénéficiaire)

Mme ☐ M. ☐

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

E-mail

Adresse

Code postal Ville

☐ J'accepte de recevoir par voie électronique des informations relatives au réseau Lignes d'Azur.

Attention ! La carte Lignes d'Azur est la propriété exclusive de la Régie Ligne d'Azur. En cas de perte, vol ou détérioration de cette-ci, un duplicata contenant les voyages ou l'abonnement restants pourra être mis en agence. Cette opération est facturée 15€.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

À le / /

Pour tout renseignement

Du lundi au samedi de 6h à 20h30. Le dimanche de 7h à 20h

08 1006 1006 Service 0,06 €/min + prix appel

ou

lignesdazur.com

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en 2004, ainsi qu'au Règlement européen (2016/679) relatif à la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'ensemble des traitements mis en œuvre par la régie Lignes d'Azur respecte la protection de vos données personnelles et votre vie privée.
La présente politique de confidentialité (https://www.lignesdazur.com/protection-des-donnees-personnelles/) fait partie intégrante de nos conditions générales d'utilisation du site et des services.
En application des dispositions légales précitées, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et le cas échéant de portabilité, de limitation ou d'effacement aux données personnelles vous concernant en nous contactant par mail à l'adresse suivante : rgpd@lignesdazur.fr.

Sept 2026

LIGNES D'AZUR Nice Côte d'Azur en toute liberté

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR